

## **Alliance pour la solidarité en Chaudière-Appalaches : les projets sont attendus**

**Sainte-Marie, le 8 juillet 2019.** - La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) a adopté, le 13 juin dernier, le Plan de travail de l'Alliance pour la solidarité en Chaudière-Appalaches 2017-2023. Celui-ci a été approuvé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Ainsi, les organismes admissibles ont jusqu'au 24 octobre 2019 pour déposer les premières demandes de projets auprès du mandataire, la MRC des Appalaches.

Le Plan de travail inclut, entre autres, les priorités d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la structure de gouvernance retenue, la liste des partenaires impliqués et leurs engagements, la participation de personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, le mécanisme de gestion de l'enveloppe, la prise en compte des enjeux relatifs à l'égalité hommes-femmes ainsi qu'aux personnes handicapées et les modalités de diffusion de l'information, des résultats et des pratiques gagnantes.

La réalisation de cet exercice a été confiée à la Table régionale de lutte contre la pauvreté, qui regroupe des organismes représentant chacune des MRC de la région et des partenaires activement engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

« Le Plan de travail que nous avons adopté est le résultat de la concertation et de la mise en commun d'expertises régionales et locales en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale. Il reflète notre réalité, nos enjeux et nos besoins, » affirme le président de la TREMCA, monsieur Gaétan Vachon. « Nous anticipons donc avec enthousiasme la réalisation de projets structurants pour la région. »

Destinée au soutien à la mobilisation et aux projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'enveloppe totale de 4 646 195 \$ consentie à la Chaudière-Appalaches par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale est répartie entre les dix territoires et la région.

Pour information sur l'admissibilité et les modalités de présentation des projets, les organismes promoteurs sont invités à communiquer avec la MRC des Appalaches, par téléphone au 418 332-2757, poste 226, ou par courriel à l'adresse [mccaouette@mrcdesappalaches.ca](mailto:mccaouette@mrcdesappalaches.ca).

### **À propos de la TREMCA**

Formée en décembre 2015, la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) est un espace de concertation régionale qui regroupe les 10 territoires de la région : Beauce-Sartigan, Bellechasse, Les Appalaches, Les Etchemins, L'Islet, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière,

Montmagny, Robert-Cliche et la Ville de Lévis. Elle a pour mission la concertation sur les dossiers afin de se positionner comme région, de défendre et de promouvoir les intérêts de la Chaudière-Appalaches.

-30 -

Pour information :

Monsieur Gaétan Vachon, président

Téléphone : 418 387-3444, poste 4110